

**Procès-verbal de la 175<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil de la  
Localité de Valcanton tenue au Centre multiservice de  
Beaucanton, le mardi 10 décembre 2019, à 20 h**

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

**Personnes présentes :**

Claudine Desgagnés, conseillère  
Manon Mailhot, conseillère  
Jacques St-Amant, conseiller  
Nelson Tremblay, président

**Personne absente :**

Jean-François Larouche, conseiller

**IL Y A QUORUM.**

Également présente :

Renée Bégin, officière municipale

M. Nelson Tremblay préside la réunion et M<sup>me</sup> Renée Bégin agit à titre de secrétaire.

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par M. Nelson Tremblay à 20 h.

**2019-175-01**

**Adoption de l'ordre du jour**

**175-CLVAL-2916**

**SUR PROPOSITION DE MANON MAILHOT, DÛMENT APPUYÉE  
PAR JACQUES ST-AMANT, IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption du procès-verbal de la 174<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil de la localité de Valcanton tenue le 12 novembre 2019 à Val-Paradis ;
3. Présentation des correspondances au 10 décembre 2019 ;
4. Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 10 décembre 2019 ;
5. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil ;
6. Nomination des présidents suppléants pour l'année 2020 ;
7. Adoption du calendrier des séances pour 2020 ;
8. Adoption des états financiers pour l'année 2018 ;
9. Modification de la rémunération de base des élus pour 2019 ;

10. Dépôt du projet de règlement décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les membres du conseil de la localité de Valcanton et remplaçant le règlement n° 09.06 ;
11. Prime de garde et heures supplémentaires pour l'opérateur de machinerie lourde en période hivernale ;
12. Permanence de l'employé préposé à l'entretien ménager ;
13. Augmentation salariale des employés pour 2020 ;
14. Comptes rendus des représentants de la localité sur différents organismes et comités ;
  - 14.1 Table de gestion intégrée des ressources et du territoire pour territoire forestier résiduel n° 0805011, secteur Villebois, Val-Paradis et Beaucanton ;
  - 14.2 Visite au Regroupement des femmes de Valcanton ;
15. Divers ;
16. Période de questions ;
17. Date de la prochaine séance ;
18. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-175-02**

**Adoption du procès-verbal de la 174<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil de la localité de Valcanton tenue le 12 novembre 2019 à Val-Paradis**

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal.

**175-CLVAL-2917**

SUR PROPOSITION DE JACQUES ST-AMANT, DÛMENT APPUYÉE PAR CLAUDINE DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU :

**D'APPROUVER** le procès-verbal de la 174<sup>e</sup> séance ordinaire de la localité de Valcanton tenue le 12 novembre 2019 à Val-Paradis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-175-03**

**Présentation des correspondances au 10 décembre 2019**

Le président passe en revue le bordereau des correspondances reçues et expédiées au 10 décembre 2019 qui a été précédemment remis aux membres du conseil.

**2019-175-04      Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 10 décembre 2019**

M. Nelson Tremblay dépose pour étude et considération une recommandation préparée par M<sup>me</sup> Renée Bégin en date du 10 décembre 2019 et intitulée : *Décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 10 décembre 2019.*

**175-CLVAL-2918      SUR PROPOSITION DE MANON MAILHOT, DÛMENT APPUYÉE PAR JACQUES ST-AMANT, IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** les décaissements déjà effectués, les comptes fournisseurs, les prélèvements et les paies de la Localité de Valcanton au 10 décembre 2019 pour un montant total de 64 840,65 \$, le tout tel qu'il appert et étant plus amplement décrit à la liste préparée par l'officière municipale, M<sup>me</sup> Renée Bégin, le 10 décembre 2019, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je soussignée, Renée Bégin, officière municipale, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

\_\_\_\_\_  
Renée Bégin  
Officière municipale

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2019-175-05      Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil**

En vertu de l'article 357 de la Loi sur les élections dans les municipalités, les membres suivants ont déposé devant le conseil leurs déclarations écrites mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'ils ont dans des immeubles situés sur le territoire de la localité de Valcanton : Mesdames Claudine Desgagnés et Manon Mailhot, Monsieur Nelson Tremblay.

**2019-175-06      Nomination des présidents suppléants pour l'année 2020**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 5.1 du règlement n° 09.06 décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les membres du conseil de la Localité de Valcanton, une rémunération additionnelle incluant l'allocation des dépenses inhérentes à la fonction calculée sur une base mensuelle de cent dollars (100 \$) est accordée à tout membre qui, à la suite d'une résolution du conseil local à cet effet, exerce les fonctions de président suppléant ;

**175-CLVAL-2919      SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON MAILHOT, IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** à titre de présidents suppléants de la Localité de Valcanton pour l'année 2020, les membres suivants :

<b>NOM</b>	<b>PÉRIODE</b>
Jacques St-Amant	1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2020
Manon Mailhot	1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 2020
Jean-François Larouche	1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2020
Claudine Desgagnés	1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2020

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-175-07 Adoption du calendrier des séances pour 2020**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 319 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ., c. C19), le conseil doit s'assembler au moins une fois par mois en séance ordinaire pour la transaction des affaires de la Localité et qu'il doit déterminer les dates et heures où il entend tenir ses séances pour l'année 2020 ;

**175-CLVAL-2920** SUR PROPOSITION DE JACQUES ST-AMANT, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON MAILHOT, IL EST RÉSOLU :

**D'ADOPTER** le calendrier déterminant les dates et heures des séances ordinaires du conseil de la Localité de Valcanton pour l'année 2020, tel que déposé à la séance.

**2019-175-08 Adoption des états financiers pour l'année 2018**

**CONSIDÉRANT QUE** les états financiers au 31 décembre de la Localité de Valcanton ont été présentés et expliqués aux membres du conseil par Madame Véronique Caron de la firme Raymond Chabot Grant Thornton ;

**175-CLVAL-2921** SUR PROPOSITION DE MANON MAILHOT, DÛMENT APPUYÉE PAR JACQUES ST-AMANT, IL EST RÉSOLU :

**D'ADOPTER** les états financiers au 31 décembre 2018 de la Localité de Valcanton tels que présentés dans le document déposé à la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-175-09**

**Modification de la rémunération de base des élus pour 2019**

**CONSIDÉRANT QUE** l'allocation de dépenses versée à un membre du conseil est imposable au niveau fédéral en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la rémunération de base doit être modifiée afin de tenir compte de cet impact fiscal ;

**CONSIDÉRANT QU'**un montant doit être inclus à cette rémunération de base annuelle pour compenser le montant fédéral imposé sur ladite allocation de dépenses des élus ;

**175-CLVAL-2922**

**SUR PROPOSITION DE JACQUES ST-AMANT, DÛMENT APPUYÉE PAR CLAUDINE DESGAGNÉS, INCLUANT LE VOTE DU PRÉSIDENT, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**D'ACCORDER** une majoration de 300 \$ pour chacun des conseillers pour compenser la partie du salaire qui était non imposable pour l'année 2019 ;

**D'ACCORDER** une majoration de 1 202,73 \$ au président pour compenser la partie du salaire qui était non imposable pour l'année 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-175-10**

**Dépôt du projet de règlement décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les membres du conseil de la localité de Valcanton et remplaçant le règlement n° 09.06**

Selon la Loi sur le traitement des élus municipaux, il est présenté et déposé à la séance le projet de règlement n° 09.07 décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les membres du conseil de la localité de Valcanton et remplaçant le règlement n° 09.06 .

**2019-175-11**      **Prime de garde et heures supplémentaires pour l'opérateur de machinerie lourde en période hivernale**

**175-CLVAL-2923**    SUR PROPOSITION DE JACQUES ST-AMANT, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON MAILHOT, IL EST RÉSOLU :

**D'AUTORISER** le service de la paie à verser à l'opérateur de machinerie lourde, M. Roger Racine, un maximum de dix (10) heures additionnelles par semaine ainsi qu'une prime de garde de cent vingt-cinq dollars (125 \$) par fin de semaine à compter du 16 novembre 2019, pour la période hivernale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-175-12**      **Permanence de l'employé préposé à l'entretien ménager**

**CONSIDÉRANT QUE** le préposé à l'entretien ménager, M. Francis Pitre, a complété sa période de probation de 6 mois et que celui-ci répond aux exigences des membres du conseil ;

**175-CLVAL-2924**    SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON MAILHOT, IL EST RÉSOLU :

**D'ENGAGER** M. Francis Pitre à titre de préposé à l'entretien ménager permanent, 20 heures par semaine, avec tous les avantages reliés à un poste permanent soit le régime d'épargne de retraite collectif et le régime d'assurance collective, tel que prévu à la politique de rémunération et des conditions d'emploi de la Localité de Valcanton à compter du 9 décembre 2019.

**D'AUTORISER** le service de la paie à lui verser une augmentation salariale de 1,10 \$ l'heure à compter du 9 décembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-175-13**      **Augmentation salariale des employés pour 2020**

**175-CLVAL-2925**    SUR PROPOSITION DE JACQUES ST-AMANT, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON MAILHOT, IL EST RÉSOLU :

**D'AUTORISER** une augmentation salariale de 2 % pour tout le personnel de la Localité de Valcanton à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-175-14 Comptes rendus des représentants de la localité sur différents organismes et comités**

14.1 Table de gestion intégrée des ressources et du territoire pour le territoire forestier résiduel n° 0805011, secteur Villebois, Val-Paradis et Beaucanton

Le président fait part aux membres du nouveau fonctionnement de la Table qui remplace le Comité multiressource consultatif de Villebois, Val-Paradis et Beaucanton. Une première rencontre s'est tenue le 27 novembre dernier.

14.2 Visite au Regroupement des femmes de Valcanton

Suite à l'invitation du regroupement, M. Jacques St-Amant, conseiller, s'est présenté au centre le 19 novembre dernier pour recevoir le drapeau remis à la localité à titre de municipalité alliée contre la violence conjugale. Une visite des locaux lui a été proposée ainsi qu'une présentation des services de l'organisme et il lui a été remis le rapport d'activités 2018-2019. Ce fut une rencontre appréciée de part et d'autre.

**2019-175-15 Divers**

Madame Manon Mailhot a démontré son intérêt pour représenter la localité lors de la formation d'un comité responsable de l'organisation du souper de Noël des organismes pour l'an prochain.

**2019-175-16 Période de questions**

Un propriétaire et résident du secteur du lac Pajegasque émet son opinion concernant le choix du matériel projeté pour le rechargement du chemin Pajegasque dans le cadre de la demande d'aide financière adressée au Gouvernement régional.

**2019-175-17 Date de la prochaine séance**

À moins d'avis contraire, la date de la prochaine séance est prévue le 14 janvier prochain et sera tenue à 20 h, à Val-Paradis.

**2019-175-18 Levée de la séance**

**175-CLVAL-2926** L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE CLAUDINE DESGAGNÉS, DUMENT APPUYÉE PAR MANON MAILHOT, IL EST RÉSOLU :

**DE LEVER** la réunion à 20 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AUX TERMES DE LA CHARTRE DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON, POUR SURVEILLANCE ET CONTRÔLE, AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.**

---

**Nelson Tremblay**  
**Président**

---

**Johanne Lacasse**  
**Directrice générale**  
**Gouvernement régional**  
**d'Eeyou Istchee Baie-James**

---

**Renée Bégin**  
**Secrétaire d'assemblée**

